Pour une culture du projet urbain

Un urbanisme de qualité et innovant Un urbanisme simplifié Un urbanisme qui sécurise Une pédagogie d'ensemble

Favoriser et sécuriser la relation MOA / AMO / MOE

- Dialogue compétitif : ajouter un nouvel outil à la palette juridique afin de conserver globalement les finalités des marchés de définition pour les marchés de maîtrise d'œuvre urbaine en respectant le droit européen de la concurrence.
- Mandat : Sécuriser le maniement des fonds publics pour tout mandataire de maîtrise d'ouvrage publique dans la cadre des différents types de mandats suivants : mandat d'études, mandat de travaux (hors loi MOP), mandat de construction de bâtiments et mandat de commercialisation.

Outils d'aide à la mise en œuvre

■ Editer une série d'outils pédagogiques et méthodologiques pour promouvoir la démarche de projet auprès des différents acteurs concernés.

Création des Projet d'intérêt métropolitain (PIM)

- Créer une marque « projet d'intérêt métropolitain » (PIM) permettant une reconnaissance de projets localement, nationalement et au plan européen ;
- ■Développer un partenariat ad hoc entre partenaires publics et privés autour d'un projet sur un territoire intercommunal pouvant déboucher sur des conventions, notamment en terme financements.

Préfiguration d'un Institut des Projets Urbains

- Une réflexion sur un institut des projets urbains pour promouvoir la ville durable :
- •Au niveau local, des « maisons du projet urbain », qui seraient des structures légères en réseau pour accueillir les échanges entre professionnels, entre disciplines mais aussi entre élus, urbanistes et habitant; •Au niveau national : un pôle recherche action et un lieu de formation avec une double cible:
 - •Une formation d'excellence pour de jeunes urbanistes (sur le modèle de la Villa Medicis mais tout en privilégiant les échanges).
 - •Une formation ouverte à des responsables d'autres horizons mais concernés par la ville, des « gens de l'urba », sur le modèle de l'IHEDN